

Un investissement de 250 000 \$ pour améliorer l'accès à votre immeuble



Pas moins de 250 000 \$ auront été investis au cours des prochains mois dans la construction d'une nouvelle rampe d'accès universel aux habitations André-Grasset. Les travaux sont en marche depuis quelques semaines et se poursuivront jusqu'à la fin décembre. Après la pause du temps des Fêtes, ils reprendront en janvier avec l'installation des garde-corps et des luminaires. En raison des délais de livraison, les travaux ne pourront être terminés avant le mois de mars. Enfin, au printemps 2011, on procédera à la plantation d'arbustes et à la pose de gazon là où les travaux auront été exécutés.

Certains inconvénients sont à prévoir, tels que le bruit, la poussière, un accès perturbé au stationnement et à l'immeuble, et la relocalisation temporaire de certains espaces du stationnement intérieur. Les personnes concernées recevront un avis à cet effet qui indiquera la période où leur espace de stationnement sera réquisitionné. Bien que perturbé, l'accès à l'immeuble sera possible en tout temps et l'entrée principale restera praticable pour répondre à toute urgence. Une rampe d'accès temporaire a été aménagée à l'intention des occupants et sera en place pour la durée des travaux.

Nous sommes conscients des désagréments que ces travaux peuvent occasionner. Notre but est d'améliorer l'accessibilité et la qualité de vie des résidents durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le 18 février 2009, 41 locataires ont participé à la rencontre de consultation qui avait pour objectif d'échanger sur les travaux. **Monique Dupras**, agente de liaison, **Chantale Montpetit**, directrice de projets, et **Paul Hince**, directeur à l'entretien et aux réparations, étaient présents pour discuter avec eux. **Le 18 juin 2010**, une seconde rencontre a eu lieu au cours de laquelle deux options de rampe ont été soumises aux résidents. Cette fois, 23 d'entre eux ont répondu à l'invitation, le tout en présence de **Monique Dupras**, **Chantale Montpetit**, **Paul Hince**, ainsi que **Marcel Leduc**, préposé à l'entretien et aux réparations, et **Stéphane Chevalier**, architecte consultant. *Pour plus d'information sur ces rencontres, veuillez consulter la page suivante.*



AVEC VOUS

La première rencontre a permis aux locataires d'exprimer leurs besoins et leurs préoccupations concernant la rampe d'accès et la terrasse. Les représentants de l'OMHM ont voulu s'assurer ainsi de proposer des prototypes de rampe qui répondaient le plus fidèlement possible aux besoins quotidiens et de tenir compte des difficultés d'utilisation exprimées. Après le dépôt de deux propositions, la seconde rencontre a permis aux résidents de faire le choix le plus judicieux pour eux et de noter leurs dernières suggestions pour améliorer le projet final.

En résumé, les locataires souhaitaient que :

- la pente de la rampe soit modifiée pour qu'elle soit plus facile à franchir;
- l'accès à la terrasse soit plus simple pour les personnes à mobilité réduite;
- les marches de l'escalier soient plus basses;
- l'éclairage à l'entrée de l'immeuble soit plus important.

Pour satisfaire ces demandes, la forme et la longueur de la nouvelle rampe ont été modifiées afin d'offrir une pente plus douce. L'accès à la terrasse a aussi été redessiné pour assurer le confort et la sécurité des personnes à mobilité réduite qui veulent y accéder. Les marches de l'escalier ont été adaptées pour répondre aux besoins des personnes âgées. Au chapitre de l'éclairage, des améliorations seront apportées pour assurer la sécurité des usagers.

Les locataires s'interrogeaient enfin sur la possibilité de continuer à installer un abri de type Tempo sur la rampe d'accès. Cette initiative est à la discrétion de l'entrepreneur en déneigement. Pour la saison hivernale 2010-2011, l'entrepreneur a accepté d'installer cet abri sur la rampe temporaire. L'OMHM ne peut promettre toutefois que cette pratique se poursuivra d'année en année, puisque la décision finale appartient à l'entrepreneur.



AJOUT D'UNE GÉNÉRATRICE

En 2009, l'Office municipal d'habitation de Montréal prévoyait installer une génératrice aux habitations André-Grasset. Dans cette perspective, des travaux de préparation ont été réalisés. Tel que stipulé dans la lettre envoyée aux locataires à ce moment-là, l'installation de la génératrice reste inscrite au calendrier des travaux majeurs qui doivent être complétés dans la tour, mais elle sera effectuée plus tard que prévu. Vous serez avisés dès que cette étape finale pourra être réalisée.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Réfection de la rampe d'accès.	La rampe d'accès répondra aux normes actuelles et présentera une pente plus douce ainsi que des paliers pour faciliter le passage.	Mise aux normes et utilisation plus facile
Réfection et agrandissement de la terrasse.	La terrasse sera agrandie et mise à niveau.	Accès plus facile et sécuritaire pour les personnes à mobilité réduite
Réfection et reconfiguration des escaliers extérieurs de l'entrée principale.	Les marches seront plus basses pour répondre aux besoins des personnes âgées.	Utilisation plus facile et sécuritaire
Réfection de l'accès au garage.	L'asphalte sera refait pour la descente, les murs de soutènement et les caniveaux. De plus, l'accès sera mis aux normes par l'ajout de garde-corps au muret de béton. Finalement, les caniveaux devraient résoudre le problème de drainage.	Sécurité accrue et meilleur drainage
Ajout d'éclairage extérieur à l'entrée principale.	L'éclairage existant est insuffisant à l'entrée de l'immeuble pour répondre aux besoins des locataires.	Sentiment de sécurité accru
Ajout d'un support identifiant les habitations près de la rue.	Les visiteurs et les livreurs auront plus de facilité à repérer l'adresse de l'immeuble.	Visibilité plus grande et identification de l'immeuble plus évidente
Réfection de la dalle de béton dans une section du garage.	Une fois complétée, la dalle de béton facilitera la sortie des conteneurs à déchets.	Santé et sécurité au travail pour les employés de l'OMHM

DE NOUVEAUX ARBUSTES AU PRINTEMPS POUR REMPLACER LES ÉPINETTES

Compte tenu de la nouvelle configuration de la rampe d'accès, l'OMHM a été contraint d'enlever deux épinettes à l'avant de l'immeuble. Elles seront remplacées par des arbustes qui seront plantés au printemps 2011 lors des travaux d'aménagement paysager à l'entrée principale.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS ANDRÉ-GRASSET

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Monique Dupras
- ◆ Surveillant des travaux :
Bernard Rocheleau
- ◆ Directrice de projets :
Chantale Montpetit

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Marcel Leduc
- ◆ Agent de location :
Dany Taleb
- ◆ Organisatrice communautaire :
Manon Cossette



Monique Dupras



Bernard Rocheleau



Chantale Montpetit



Marcel Leduc



Dany Taleb



Manon Cossette

L'ENTREPRENEUR

HULIX Construction Inc. coordonne les travaux aux habitations André-Grasset. L'horaire des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépendait.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto

Rédaction
Daniel Deslauriers

Graphisme
Optik Design inc.